



RESERVATION VACANCES DE JUILLET

Accueil de loisirs

NOM :

PRENOM :

PERIODE DE RESERVATION ET ANNULATION : du 16 Mai au 06 Juin 2023

Extrait du règlement intérieur de l'accueil collectif de mineur :

Les demandes de réservations seront acceptées en fonction des critères d'admission à savoir :

- Les enfants tropéziens, dont les deux parents travaillent ;
- Les enfants tropéziens dont un des deux parents travaille ;
- Les autres enfants tropéziens ;
- Les enfants extérieurs à la commune, dont les deux parents travaillent à Saint-Tropez ;
- Les enfants extérieurs à la commune, dont l'un des deux parents travaille sur Saint-Tropez ;
- Les enfants scolarisés à Saint-Tropez ;
- Les enfants ou petits-enfants de résidents tropéziens ou ayant une résidence secondaire ;
- Les autres enfants

Toutes les journées de réservation sont dues, sauf :

- maladie supérieure à 3 jours sur présentation d'un certificat médical (dans les 48h)
- raisons familiales (sur présentation d'un document officiel dans les 48h).

HORAIRES D'OUVERTURE POUR LES VACANCES : accueil de 8h00 à 9h00 et de 17h00 à 18h00

THEME : « L'imagination sous toutes ces formes »

PERIODE : 10 Juillet au 31 Juillet 2023

LUNDI 10 JUILLET	<input type="checkbox"/>	VENDREDI 21 JUILLET	<input type="checkbox"/>
MARDI 11 JUILLET	<input type="checkbox"/>	LUNDI 24 JUILLET	<input type="checkbox"/>
MERCREDI 12 JUILLET	<input type="checkbox"/>	MARDI 25 JUILLET	<input type="checkbox"/>
JEUDI 13 JUILLET	<input type="checkbox"/>	MERCREDI 26 JUILLET	<input type="checkbox"/>
LUNDI 17 JUILLET	<input type="checkbox"/>	JEUDI 27 JUILLET	<input type="checkbox"/>
MARDI 18 JUILLET	<input type="checkbox"/>	VENDREDI 28 JUILLET	<input type="checkbox"/>
MERCREDI 19 JUILLET	<input type="checkbox"/>	LUNDI 31 JUILLET	<input type="checkbox"/>
JEUDI 20 JUILLET	<input type="checkbox"/>		

Date et Signature

Ville de Saint-Tropez

Service périscolaire et extrascolaire

Pôle Enfance – 1 Chemin des vendanges

Tel 04 94 81 30 11

poleenfance@ville-sainttropez.fr



Ville de
Saint-Tropez



Horaires

Pendant la période scolaire : mercredi
de 8h00 à 18H00

Pendant les vacances : lundi à vendredi
de 8h00 à 18H00